

Appel d'offres – Ville de Lachute

Fourniture, installation, surveillance et entretien des systèmes d'alarme intrusion et incendie

La Ville de Lachute désire recevoir des soumissions pour la fourniture, l'installation, la surveillance et l'entretien des systèmes d'alarme des bâtiments municipaux afin d'assurer la sécurité des occupants et de prévenir les intrusions et les incendies.

Les documents nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles à compter du vendredi 20 juin 2025, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEO), en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEO.

Pour être considérée, la soumission devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite fixée pour la réception des soumissions.

La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission représentant au moins DIX POUR CENT (10 %) du montant total de la Soumission avec taxes, émise sous l'une ou l'autre des formes suivantes :

- a) un chèque certifié, un mandat-poste ou une traite bancaire, tiré d'une Institution Financière et fait à l'ordre de la Ville de Lachute. Cette garantie doit être encaissable au Québec, sur demande.
- b) un cautionnement émis par une Institution Financière et établi sans réserve en faveur de la Ville de Lachute.

Si la garantie est fournie sous la forme de cautionnement d'exécution émis par une Institution Financière, le soumissionnaire doit fournir une lettre d'engagement quant à l'émission du cautionnement pour un montant correspondant à CINQUANTE POUR CENT (50%) du montant total de la Soumission avec taxes.

Si la garantie est fournie sous la forme de cautionnement émis par une Institution financière, le soumissionnaire doit fournir une lettre d'engagement quant à l'émission de la garantie des obligations pour gages, matériaux et services pour un montant correspondant à CINQUANTE POUR CENT (50%) du montant total de la Soumission avec taxes.

Les soumissions (un (1) original et une (1) copie, présentés selon les modalités prévues au cahier des charges) seront reçues à la réception de l'Hôtel de Ville de Lachute au 380, rue Principale, Lachute, QC J8H 1Y2, jusqu'à 14 heures (heure du hall de l'hôtel de ville), le jeudi 24 juillet 2025 pour être ouvertes publiquement immédiatement après le délai pour la réception des soumissions.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec madame Kim Villeneuve-Mondou, ing., chef de division, Bâtiments de la Ville de Lachute, par courriel à kvilleneuvemondou@lachute.ca.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Lachute ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.